Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 45 (1907)

Heft: 43 [i.e. 45]

Artikel: La jambe à François : récit vaudois : dédié à mon ami Philippe Godet : [suite]

Autor: Cerésole, Alfred / Godet, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes ; elles plaisent pourtant...

» ... Je trouve à ces veillées une sorte de charme que je ne puis vous expliquer et qui m'est pourtant fort sensible. Cette réunion de différents états, la simplicité de cette occupation, l'idée de délassement, d'accord, de tranquillité, le sentiment de paix qu'elle porte à l'âme, a quelque chose d'attendrissant qui dispose à trouver ces chansons plus intéressantes... »

ON CAION SEIN VERGOGNE

On pouâve pas trovâ onna pllie balla gouda que clliaque à Samin âo Fretâ. Avoué sè jambon quemet dâi tsâodèron, on veintro que peindollhîve, sa quuva rebibolâïe, l'îre on plliézi de la vère. Et pu que l'ètâi porteinta ! Assebin ti lè vezin sè recoumandâvant à Samin de lau veindre ion dâi caïenet à sa gouda quand l'è que l'arâi met bas. Et Samin l'ein ètâi fiè quemet on piau dèssu on moleint, et desâi :

« Ma gouda ! » quemet on syndique dit : « Ma carrâïe ! » L'îre tot fou de tot l'erdzeint que peinsâve fère avoué sa nelhia. Cein lâi âodrâi justo bin câ l'avâi dza quatro bouîbo et sa fenna, la Luise, dèvessâi ravâi on poupon dèvant que sâi grand-teimps.

On delon né, vaitcé la gouda que sè met à nelhî, et sède-vo que fâ ? — On caïenet, reinque ion por tot potâdzo, on bocon d'avorton, gros quemet on petit tsat. Assebin faillâi oûre Samin teimpêtâ et sacremeintâ aprî sa gouda. Ma n'eût pas lezi de resta bin grand teimps vè son bestion ; sa fenna l'ètâi tota moindra et lo criâve por allâ querî lo tire-mondo qu'arreve justo au momeint que faillâi po reçâidre dou galé valottet que la Luise vegnâi d'accutsî.

Adan, vo z'arâi faliu vère noutron Samin, quand ie vâi clliau dou besson. Ie châôte tant qu'à l'ètrâbllio, sè plliante dèvant la gouda que lètsîve son bestion, et lâi fâ ein lâi montreint lo poeing dèso lo nâ et ein lâi faseint lè corne :

— Eh ! troûïe que t'î ! t'a pas vergogne, la Luise ein a fé dou !

MARC A LOUIS.

Un sourire dans le deuil.

Un atelier de typographie, dont nous tairons le nom, pour ne pas lui faire de la réclame, avait été chargé d'imprimer ces mots en belles lettres d'or, sur le ruban d'une couronne mortuaire : « Repose en paix. — Au revoir ! » Une heure après cette commande, l'imprimeur reçoit la dépêche que voici : « Ajouter au ciel s'il y a encore de la place » ; et un de ses tout jeunes ouvriers d'orner avec conviction le ruban de l'inscription suivante :

« Repose en paix. — Au revoir au ciel, s'il y a encore de la place. »

Cela rappelle une autre bande de soie déposée avec des fleurs sur une tombe et où on lisait : « Repose en paix des deux côtés ! »

Sans domicile. — Cueilli dans la *Feuille des avis officiels :*

« A M. X..., détenu au Pénitencier, actuellement sans domicile connu... »

LA REVANCHE DU PRÉSENT

DÉCIDÉMENT, les actions du bon vieux temps sont en baisse. Elles sont de plus en plus rares, les personnes qui, les yeux au ciel, les mains jointes, soupirent : « Oh ! le bon vieux temps ! » et, des larmes dans la voix : « Qui nous le rendra ? »

C'est le propre de l'homme de n'être pas content de ce qu'il a. Il ne vit presque jamais dans le présent. S'il ne se lamente pas sur la perte du « bon » vieux temps, il soupire après la venue d'un âge d'or, trop lent à paraître.

Que sera cet âge d'or, si jamais il vient ? Nous l'ignorons. Que fut le bon vieux temps ? Il semble, hélas, qu'il ne gagne guère à être trop connu, ni à passer du domaine de la légende et du roman dans celui de l'histoire.

Ainsi, les bonnes hôtelleries de jadis, aux appellations sonores, aux élégantes enseignes de fer forgé et enluminées, aux larges auvents qui s'avançaient à la rencontre du voyageur comme pour lui souhaiter la bienvenue, aux cheminées monumentales, à la table hospitalière, tout étincelante de l'éclat des carafons emplis d'un vin d'or ou de rubis et des reflets plus discrets des pots d'étain ventrus ; les chambres hautes, aux grands lits à ciel ouvré, d'où tombent des rideaux cossus, les matelas tendus de draps bien blancs fleurant le thym et la lavande ; ainsi, les bonnes hôtelleries de jadis n'étaient parfois que d'infâmes coupe-gorge.

Croyez-en ce que dit, à ce sujet, un érudit, M. H. de Gallier, dans un livre intitulé : « Comment on voyageait autrefois ».

Voici, d'après un chroniqueur du *Temps*, quelques mots sur cet intéressant ouvrage.

« En franchissant le seuil garni de tapis et de fleurs d'un de nos *Palace* ou de nos *Terminus* modernes, entre une double haie de valets et de portiers qui s'empressent à nous guider vers l'ascenseur, songez-vous que jadis, quand le voyageur, épuisé par tout un jour de chevauchée ou de marche, apercevait une hôtellerie, il commençait par recommander son âme à Dieu et invoquait « Monseigneur Saint Denis ». Les auberges de France n'avaient alors pas bon renom ; celles d'où l'on sortait vivant étaient notées comme des établissements de premier ordre.

» L'auberge était le gîte ordinaire d'une foule de malandrins. Aux lueurs troubles des lampes d'argile ou de fer, le voyageur qui entrait là distinguait, sinistrement attablés, des ménestriers, des *pardonneurs,* des joueurs de mérelle ou de dés, des jongleurs, faces hâves, vêtements lamentables. L'honnête passant ne prend qu'en tremblant place parmi cette clientèle, et n'ose de la nuit fermer l'œil. Le lieu, en effet, nest pas sûr ; il l'est si peu qu'en 1315 une ordonnance royale a décidé que « l'hoste qui retient les effets d'un voyageur mort chez lui doit rendre le triple de ce qu'il a retenu ». Car, par une fatalité étrange, on meurt beaucoup dans ces bouges. Les gens du guet estiment même qu'on y meurt trop.

» Il en coûte cher pour voir du pays ; au début du seizième siècle selement, l'autorité prit les voyageurs en pitié. Une ordonnance fixa à deux sols la pinte de vin. Une autre ordonnance imposa l'obligation d'afficher, en lieu visible, un tarif. Dans les auberges où ne logeaient que les gens à pied, on lisait au-dessus de la porte d'entrée : *Dinée du voyageur, 6 sols ; couchée, 8 sols.* Si l'hôtellerie était plus confortable, si elle avait des écuries, de vastes cuisines, le dîner était de douze sols et le lit de vingt sols. C'est une forte somme pour l'époque.

» En Bourgogne, les prix atteignent le maximum : tous ceux qui traversent le pays s'en lamentent et crient *à l'écorché.* Un certain Huguerye ayant payé deux écus pour souper, près de Mâcon, et quatre écus pour déjeuner et dîner à Mâcon même, déclare que « son dévalizement estait commandé et qu'il était guetté comme sont tous les voyageurs allant en ce pays-là ».

» C'était l'époque où un latiniste, qui sans doute avait à se plaindre des aubergistes, enseignait que le mot *hoste* dérive de *hostis,* « vu que tout hôtelier est l'ennemi né de celui qu'il héberge ».

» Au temps du grand roi et sous Louis XV,

---

3 FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

La Jambe à François.

RÉCIT VAUDOIS

par Alfred Cerésole.

DÉDIÉ A MON AMI PHILIPPE GODET

QUAND j'ai vu mon squelette dans cette terre, je vous assure que je n'ai rien pu dire, tant j'avais d'émotion... Louis non plus... On ne se retrouve pas ainsi, après quinze ans d'absence, sans que, comme vous pensez, ça ne vous dise quelque chose... pardine !...

* * *

Tout à coup, pendant qu'on était là à examiner ces pauvres briques, mon fils me dit, en regardant du côté de la route :

— Papa ! voilà le nouveau docteur qui passe !

En effet, c'était bien lui : un jeune médecin venu des Allemagnes et qui avait essayé de remplacer notre ancien. Il était petit, trapu, gras comme un tasson, marchant toujours à la précipitée et comme si le trottoir n'était fait que pour lui. Avec son air de victoire, croyant tout savoir et tout mener, on ne l'aimait pas tant dans le village, surtout depuis qu'il s'était mis à taper sur son ancien collègue. Aussi on lui faisait souvent des niches pour lui faire baisser la cocarde. Si seulement, avec toute sa blague et ses vinaigres, il avait eu un peu plus de cœur et d'escient ; mais il n'en avait pas plus que dans un bouton de guêtre. C'est au point que notre boursier, qui avait été mal potringué par ce fignolet, me disait l'autre jour : « Ma fiste ! je vous assure que je ne lui donnerais pas deux lapins à garder dans une caisse. » Le greffier, de son côté, qui l'avait aussi sur ses cornes, parce que le docteur s'était moqué de lui le jour de l'abbaye, garantissait que « s'il tordait le nez à ce gamin, il en ferait sortir encore du lait », pour dire qu'il n'était qu'un enfant. A mon avis, je trouvais que ces messieurs lui tombaient seulement trop dessus. S'il était jeune, ce n'était pas sa faute. Il n'était pas si crouye, et, s'il avait son puissant voyage de pédanterie et de vanité, il n'était pas le seul dans le monde.

Or, en le voyant passer, je me dis : « Si on lui faisait une farce à ce petit ! Ça y est ! »

— Docteur ! que je lui crie ainsi... Docteur !

— Qu'y a-t-il, père François ?

— Etes-vous bien pressé ?

— Pas ce matin, pourquoi ?

— Venez voir jusqu'ici ; vous allez me dire ce que vous pensez de cette affaire.

— Quelle affaire ?

— Venez toujours, je vous dis.

Mon corps cambillonne le mur et arrive tout essoufflé près de nous.

— Régardez voir, docteur, dans ce creux de coulisse qu'on était en train de faire. Guignez voir ces débris. Qu'est-ce que ça peut bien être pour des briques ?

Le docteur met son binocle, se penche sur le creux, fait craquer sa bretelle, examine, prend mes os un à un, les tourne, les retourne...

— Saperlotte ! dit-il, en écarquillant des yeux gros comme des fallots de locomotive, ce sont... ce sont... des os ! oui... des os !...

— Et de quelle bête ?

— Pas d'une bête.

— Bien sûr ? et vous pensez alors d'un homme ?

— Oui, ou bien d'une femme.

— Il n'y a pourtant jamais eu de cimetière par ici. Il faut alors qu'on ait enterré ce corps en cachette.

— Je crois aussi, d'autant plus que les os ont des blessures et qu'il se pourrait très bien que nous soyons ici en présence d'un crime ou, en tous cas, d'un enterrement illégal.

— Vous croyez à un crime ?

— Moi je crois.

— Que me dites-vous là, docteur ?

— Certainement... il s'agit d'informer tout de suite la justice, et moi, je vais dresser procès verbal.

Et le voilà qui s'emballe, babille, débagoule sur

ces choses ne s'étaient pas améliorées. A Gournay, en 1742, Mme du Deffand, allant aux eaux de Forges, ne trouve rien à manger ; sa compagne, Mme de Picquigny, affamée, soupe d'un morceau de pain trempé dans le pot, d'une brioche et de trois biscuits. Vers le même temps, entre Marseille et Antibes, le président de Brosses paie dix livres une demi-douzaine d'œufs.

» Si les repas n'étaient généralement pas très confortables, la *couchée* présentait aussi quelque imprévu. Un tour assez commun était celui-ci : un étranger frappait-il à la porte d'une auberge, on le logeait dans une chambre meublée de quatre lits ; au milieu de la nuit, l'hôtelier survenait, en compagnie de trois solides gaillards à mine douteuse, qu'il affublait du titre de voyageurs, et il émettait la prétention de les coucher dans les lits vacants. Après maintes discussions, le premier occupant finissait, bien entendu, par payer ces lits, et l'hôte se retirait avec ses compères, ravi du succès de son stratagème.

» Le lit était chose rare, d'ailleurs ; même au cours des voyages royaux, les plus grands personnages étaient réduits à coucher sur la paille.

» Mme de Noaille arrivait un jour à Niort en même temps qu'un brave homme nommé Patrot. C'était pendant la foire, l'auberge était encombrée et la servante de l'hôtellerie déposa les hardes des deux nouveaux débarqués sur le seul lit qui fût libre. Le soir venu, une vive contestation s'éleva. Le bonhomme Patrot n'était pas galant, Mme de Noaille était entêtée. « Je coucherai dans ce lit-là ! » criait l'un. « Je ne dis pas que vous n'y coucherez pas, ripostait la dame ; mais j'y coucherai aussi ! » Par point d'honneur et pour ne pas céder, ils s'y installèrent en grommelant tous les deux.

» On s'estimait favorisé lorsque *la nuictée* n'occasionnait pas plus graves désagréments. Sous Louis XVI, un aubergiste de Lorraine, manquant de place pour loger les voyageurs, se tirait d'affaire en les empoisonnant ; le coup fait, il les enterrait dans son écurie. Une fouille mit au jour *plus de cinquante corps*.

» Evidemment notre époque est sur ce point en progrès. »

L'inconvénient des pièces neuves.

On sait combien les enfants aiment les pièces d'argent toutes neuves, et nous connaissons sur ce point beaucoup de grandes personnes qui sont restées enfants. Mais notre ami M. préfère les vieilles pièces.

— Avez-vous remarqué, nous a-t-il dit, l'autre jour, que lorsque, au café, on fait assaut de politesse pour régaler toute une société et que chacun pose devant soi une pièce blanche...

— Oui, et puis ?

— Celui qui n'a pas de vieux écus dans son portemonnaie est sûr d'être volé, c'est-à-dire de payer pour les autres.

— Parce que ?

— Parce que la sommelière choisira toujours la pièce la plus brillante.

PARASITE

Monsieur Verplein n'est pas un vulgaire pique-assiette, il a monté en grade et, à force d'expérience et de judicieuses tentatives, il est arrivé au poste envié de parasite, c'est-à-dire qu'abandonnant le système fatiguant et moins productif des repas pris à gauche, à droite, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, il a jeté son dévolu sur un ami et ne déserte plus sa maison. Cet ami est marié, il vit du revenu de deux ou trois immeubles, je ne sais au juste, et de quelques poses de vignes. La cuisine, chez lui, est soignée, les vins ne connurent jamais l'eau du baptême, le kirsch sommeille en des bouteilles poudreuses, les meubles sont rembourrés de vrai crin. Rien ne manque donc pour faire le bonheur d'un gourmand doublé d'un paresseux.

Afin de conserver la place qu'il a conquise, non sans peine, non sans bassesses, monsieur Verplein s'est composé une sorte de *Code du parfait parasite*, dont il applique les prescriptions avec une persévérance et un doigté absolument remarquables.

Aux repas, il amuse les convives en leur contant de joyeuses histoires et en commettant des calembours tirés des *Mille et un mots pour rire* ou de quelque vieil *Almanach du bon vivant*. D'ailleurs, ces anecdotes sont d'un comique parfaitement décent et jamais monsieur Verplein ne se permettrait une expression triviale.

Lorsqu'il ne parle pas, il écoute avec déférence les propos de son hôte, applaudit et approuve, rit lorsqu'il faut rire et soupire tristement lorsque la mélancolie est de commande. Inutile d'ajouter qu'il est toujours de l'avis du maître et ne pousserait jamais l'indépendance d'esprit jusqu'à le contredire, à moins qu'il ne sache qu'un semblant de contradiction permettra à son nourricier de faire étalage de savoir et d'éloquence.

— Il ne tousse jamais, il éternue encore moins et personne ne l'a vu bâiller. Il mange posément, loue d'un air connaisseur les mets qui lui sont servis et si le hasard, ou des recherches préalables, lui ont appris que telle compôte, tel gâteau, tel salmis est l'œuvre de la maîtresse du logis, il s'extasie, il en redemande, il fait des mines suaves comme s'il se délectait du nectar des dieux.

Quant aux vins, il les déguste avec une cérémonieuse attitude, les yeux mi-clos, la bouche en cul-de-poule, lentement, posément, pour murmurer après deux ou trois gorgées.

— Quelle goutte ! Du velours, du pur soleil.

Après le repas, monsieur Verplein trouve le moyen de se rendre vaguement utile afin de planter quelques jalons sur le chemin du souper. Il fera les commissions de monsieur, ira au cabinet de lecture changer les romans lus par madame, il passera même chez l'épicier déposer une commande, voire chez le boucher et le pâtissier. Ou bien, il accompagnera les enfants à l'école et les ira chercher après les leçons ; ou encore il les conduira à la promenade, ce qui lui permettra de revenir avec eux, quelques minutes avant le repas du soir.

— Restez donc pour souper, dira alors madame.

Et comme Verplein fera des manières, son ami ajoutera :

— Mais, oui, reste donc !

Alors, vaincu par tant d'instances, le parasite *se laissera faire*. Mais, ce sont là les bagatelles du début. Bientôt l'habitude supplée aux invitations régulières. La servante s'accoutume à mettre le couvert de M. Verplein. Elle ne demande plus si *ce monsieur viendra*, elle est fixée. D'ailleurs, il lui rend aussi quelques petits services et ne la rencontre jamais sans lui tirer gracieusement son chapeau.

— C'est un homme bien honnête, pense-t-elle.

Et elle est toute disposée à faciliter le parasitisme d'une si aimable variété de l'espèce.

Les enfants parlent de *l'ami Verplein* comme d'un personnage leur appartenant et qui se plie à leurs caprices. Ils s'ennuient s'il ne s'occupe pas d'eux et comme il raccommode avec talent les poupées disloquées et les pantins estropiés, son importance est grande dans le camp des petits. Or, si dans une famille vous avez conquis la sympathie du cordon-bleu et les prédilections des gosses, votre situation est solidement établie. Monsieur Verplein le sait, il en use et même en abuse.

Le Père Grise.

Jeux de société.

Le chasseur et le gibier. — Toute la compagnie se partage des noms de gibier, tels que Lièvre, Lapin, Renard, Perdrix, Caille, Alouette, Bécasse, Sanglier, Cerf, Loup, Lion, etc., etc.

Quelqu'un de la compagnie prend le rôle de chasseur, et adopte les termes relatifs à chaque genre de chasse ; lorsqu'il les prononce, le gibier doit y répondre par des mots convenus.

Ainsi, quand il nomme :

Le fusil, tous les joueurs disent : « Gare ! gare ! »

Le chien couchant, le Lapin dit : « Au terrier. »

Le lévrier, le Lièvre dit : « Courre ! courre ! »

Le piège, le Loup et le Renard disent : « Pas si bête ! »

Les rets, le Lion, la Perdrix, la Caille, l'Alouette et la Bécasse disent : « Cherche, cherche. »

Un fourré, le Sanglier dit : « Et mes défenses. »

Le chien courant, le Cerf dit : « J'ai des jambes. »

Le cor de chasse, le Cerf dit : « Alerte. »

La carnassière, tous tombent la tête sur la poitrine, comme s'ils étaient morts, excepté le Cerf, le Sanglier et le Lion qui disent : « Qu'importe ? »

Celui qui manque sa réplique donne un gage.

---

ces os à n'en pas finir, comme s'il attrapait déjà l'assassin.

— Surtout, dit-il, il faudra faire attention à la tête, quand vous y arriverez. Elle ne doit pas être bien loin.

— Je ne crois pas non plus, que je lui fais !... On vous la soignera... N'ayez pas peur !...

Là-dessus, comme il s'agitait toujours davantage, qu'il parlait de gendarmes, de tribunaux et de tout le tremblement, je lui mets tranquillement la main sur l'épaule et je lui dis comme ça :

— Eh bien ! docteur, vous pouvez vous calmer.

— Pourquoi donc ?

— Ce n'est que moi qui me déterre !

— Comment dites-vous ?

— Oui ! Cette jambe est mienne.

Quand il a fini par comprendre, vous auriez dû voir cette mine, mais cette mine... Il devient tout rouge, me regarde du haut en bas, en bas surtout, guigne ma jambe de bois, et pousse une recaffée, mais une recaffée à déguiller toutes les pommes et les poires d'alentour.

Pendant qu'il se tenait les côtes, ainsi que mon Louis, j'ai tranquillement étendu mon foulard sur le trèfle ; j'ai ramassé mes os ; j'ai fait le nœud, pris le baluchon sur l'épaule, et je leur ai dit :

— Maintenant, sur celle-là, allons boire un verre au guillon !

* * *

Quand François eut fini son histoire, il alla ouvrir une grande armoire. Il en sortit un paquet gris, soigneusement ficelé. Il le déposa sur la table. Sur le papier, on pouvait lire ces mots écrits d'une main robuste :

Respect à ma jambe !
Coupée le 18 juin 1867. — Déterrée le 18 juin 1882.

— Vous comprendrez sans peine, ajouta mon vieux carabinier, que lorsqu'on a un paquet pareil dans ses archives et une jambe de bois à montrer à ses amis, on est peu disposé à aller royaumer dans les tirs fédéraux. Il y a temps pour tout. Ce qui n'empêche pas que si vous allez par Genève, en juillet, saluez bien les amis de ma part, et surtout notre vieille croix fédérale.

— Entendu, père François, à votre bonne santé !

— Honneur, messieurs, conservation et bon retour !

Vevey, juin 1887. Alfred Ceresole.

FIN

La semaine-attractions. — La place nous manque pour parler comme nous le voudrions des spectacles intéressants qui, cette semaine, ont été offerts aux Lausannois. Grand théâtre, Kursaal, Théâtre du Peuple ne désemplissent pas.

Demain, dimanche, au Théâtre, en matinée, *Les Deux Madame Delauze*, et *La Carotte ;* le soir, *Ruy Blas*. Au Kursaal, matinée et soirée également, avec un programme des plus copieux et des plus variés.

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.